

INDEX DE L'ÉGALITÉ : ENFIN UN GRAND PAS POUR LES FEMMES ?

Le principe « à travail de valeur égale, salaire égal » existe dans la loi depuis 45 ans... Pourtant, les écarts demeurent importants : tous secteurs d'activité confondus, les femmes perçoivent 24% de moins que les hommes, et la différence explose à 37% sur les retraites.

Pour supprimer les 9,6% d'écarts dits « injustifiés », le gouvernement présente un « index de l'égalité ». Très impliquée durant la période de construction de ce projet, Force Ouvrière a été entendue sur plusieurs points : intégration des primes de performance dans les salaires observés, calcul basé sur la moyenne des rémunérations, prise en compte des temps partiels. Enfin, dans un souci d'égalité, l'obligation de corriger les situations défavorables vaut autant pour les femmes (très majoritairement concernées), que pour les hommes.

Pour autant, FO s'inquiète de certaines zones d'ombre. Ainsi, lors de la comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes, les panels inférieurs à trois personnes ne seront pas pris en considération. De ce fait, cela risque d'invisibiliser des écarts pourtant bien réels. Certaines entreprises pourraient ainsi obtenir une bonne note malgré des différences existantes, les protégeant de tout risque de sanctions. Enfin, pour FO, l'absence de pénalité financière plancher et de moyens suffisants pour les inspections du travail pourrait constituer un frein à la mise en place de mesures correctives.

FO entend bien poursuivre ses actions pour améliorer encore ce projet et souhaite donc une nouvelle multilatérale sur les aspects techniques de l'index, afin de garantir plus d'égalité aux 10 millions de salariés des 40000 entreprises supposées le mettre en œuvre.

Force Ouvrière ne perd pas de vue que l'objectif final demeure la suppression de la totalité des écarts de rémunération. C'est pourquoi les accords égalité professionnelle doivent permettre d'agir plus largement sur le sujet en agissant sur l'organisation du travail, l'articulation vie privée / vie pro, et la parentalité.

Pour FORCE OUVRIÈRE, plus que l'index, c'est toute la main qu'il faut mettre à la pâte.

Paris, le 26 novembre 2018

Béatrice CLICQ,
Secrétaire confédérale –
Secteur de l'égalité et du Développement Durable.
bclicq@force-ouvriere.fr – 01 40 52 86 00